

Mairie
50410 LE GUISLAIN

PREFECTURE de la MANCHE - COURRIER				
DESTINATAIRE : <i>LD</i>				
22 AVR. 2009				
COPIES	CAB	SPAV	SPCH	SPCo
	SG	1D	2D	3DX
	DDE	DDAF	DDASS	DDTEFP
	DDJS	DRIREX		

(LD)

Le 20 avril 2009

Le Maire
à
M. Le Préfet de la Manche
Direction des libertés publiques,
de la réglementation et de l'environnement
A l'attention de Mme Ghislaine HERVY
Préfecture de La Manche
50009 SAINT-LÔ CEDEX

Objet : Renforcement du réseau de transport d'électricité.
Déclaration d'utilité publique des ouvrages.
Demande d'avis sur les dossiers de demande de DUP.

Monsieur Le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'émetts un avis favorable sur le dossier de demande de DUP ministérielle relative à :

- La construction d'une ligne électrique aérienne à deux circuits 400 kV d'environ 163 km,
- La modification de la ligne électrique aérienne 400 kV Manuel-Launay, afin de permettre son doublement dans la partie nord par la nouvelle ligne à construire et son raccordement au poste amont,
- Les modifications des lignes 400 kV Manuel-Terrette et Domloup-Les Quintes pour, respectivement, raccordement au poste amont et au poste aval,
- La mise en souterrain partielle de la ligne 225 kV Flers-Launay.

J'émetts également un avis favorable sur le dossier de demande de DUP préfectorale relative à la mise en souterrain partielle de la ligne électrique 90 kV Agneaux-Villedieu dans le département de la Manche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,

